



ÉTUDES À VENIR LIÉES À LA SANTÉ

L'équipe du Projet d'assainissement de la mine Giant a autorisé deux autres études liées à la santé. Elles ont toutes des objectifs différents et s'appuient sur les renseignements de l'ERSHE.

Programme de suivi des effets environnementaux.

Dirigée par la Dre Laurie Chan de l'Université d'Ottawa, cette étude de biosurveillance humaine rassemble des coupures d'ongle, de la salive et de l'urine provenant des habitants de Yellowknife, Dettah, et de Ndilo. Les scientifiques analyseront les échantillons afin de déterminer l'exposition actuelle des résidents aux contaminants, y compris à l'arsenic. L'équipe du Projet utilisera ces renseignements, ainsi que les résultats de l'ERSHE, pour continuer de surveiller les travaux d'assainissement. Cette étude permettra également de contribuer à la sensibilisation à l'exposition aux contaminants pour tous les résidents locaux.

Étude de stress : L'équipe du Projet commencera à élaborer une étude sur le stress en 2018. Cette étude comprendra des consultations avec les membres de la collectivité touchés. Ces consultations permettront d'évaluer si le stress lié à la possibilité d'exposition à l'arsenic a causé des effets indirects sur la santé des membres de la collectivité.

L'équipe du Projet présentera les données recueillies afin de maintenir un lien entre ces deux études.

L'équipe du Projet continuera de gérer et de surveiller les activités d'assainissement afin de s'assurer que le risque d'exposition aux contaminants demeure sécuritaire pendant la phase d'assainissement.

POUR EN SAVOIR PLUS

Téléphone : 867-669-2426 Web : www.giant.gc.ca Twitter : @GiantMine
Pour vous inscrire au bulletin, envoyez un courriel à aadnc.giantmine.aandc@canada.ca

Pour plus d'informations concernant les droits de reproduction, veuillez communiquer avec : CommunicationsPublications@aadnc-aandc.gc.ca
www.canada.ca/affaires-autochtones-nord | 1 800 567-9604 | ATS seulement 1-866-553-0554
QS-6393-000-FF-A1 | Catalogue : R74-49/4-2018F | ISBN : 978-0-660-25384-8

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2018
Cette publication est également disponible en anglais sous le titre : Human Health and Ecological Risk Assessment (HHERA)
Cette publication est également disponible en williideh sous le titre : Dᓱ Esawōdech'ā eyits'ō Ndē Esawōdech'ā gha Wek'ahōbeta (HHERA)



Canada



Canada

Projet d'assainissement de la mine Giant Évaluation des risques pour la santé humaine et l'environnement (ERSHE)

Y A-T-IL DES RISQUES POUR LA SANTÉ OU L'ENVIRONNEMENT ASSOCIÉS À LA MINE GIANT?

En janvier 2018, le gouvernement du Canada a publié un rapport final sur l'Évaluation des risques pour la santé humaine et l'environnement (ERSHE) de la mine Giant. Le rapport a permis d'évaluer si le nettoyage de l'ancien site minier allait changer le risque pour la santé humaine dans les collectivités voisines. Il a été constaté qu'il y a un risque, classé comme faible à très faible, pour les activités antérieures de la mine Giant et que le nettoyage diminuera ces risques. Le rapport a également examiné l'effet que les activités de nettoyage auraient sur la faune locale et les plantes, indiquant que l'assainissement permettra de réduire les risques, mais que des risques potentiels pour les petits animaux existent toujours.

Il ne s'agissait pas de la première évaluation des risques effectuée pour la mine Giant. Depuis 2000, il y a eu plusieurs évaluations du risque de contamination lié à l'activité minière antérieure sur le site. Le rapport d'évaluation de l'environnement de 2013 a indiqué les préoccupations du public quant aux risques pour la santé, et la mesure n° 10 de ce rapport recommandait une évaluation plus approfondie.



L'Évaluation des risques pour la santé humaine et l'environnement (ERSHE) actuelle :

- A déterminé la présence d'arsenic et d'autres contaminants dans l'environnement;
- A cerné l'exposition des résidents de Yellowknife et des environs ainsi que de la faune;
- A calculé si le niveau de risque est susceptible de changer à la suite de l'assainissement.

Un certain nombre d'organismes, notamment Santé Canada, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) et le ministère de la Santé et des Services sociaux ont reçu des exemplaires de l'ERSHE et ce rapport a été considéré comme étant des renseignements de Santé publique. Le projet permettra d'obtenir de nouveaux renseignements, car il est en évolution et fait l'objet de mises à jour afin de s'assurer que les renseignements les plus actuels sont inclus pour faciliter la prise de décisions par les organismes concernés.

La mine Giant a été une mine d'or active pendant plus de 50 ans. Elle a produit plus de sept millions d'onces d'or entre 1948 et 1999. Lorsque les propriétaires ont fait faillite, le gouvernement du Canada est devenu responsable de la mine. Cela comprenait la responsabilité environnementale de 237 000 tonnes de trioxyde d'arsenic et 13,5 millions de tonnes de résidus contaminés.

LES ÉTUDES ANTÉRIEURES ONT JETÉ LES BASES POUR L'ÉVALUATION DE RISQUE ACTUELLE

Affaires autochtones et du Nord Canada est responsable de l'assainissement du site avec le GTNO. Cet assainissement est reconnu comme étant le Projet d'assainissement de la mine Giant. Le Projet vise à réduire le rejet de contaminants provenant du site et à assurer la santé et la sécurité du public et des travailleurs.

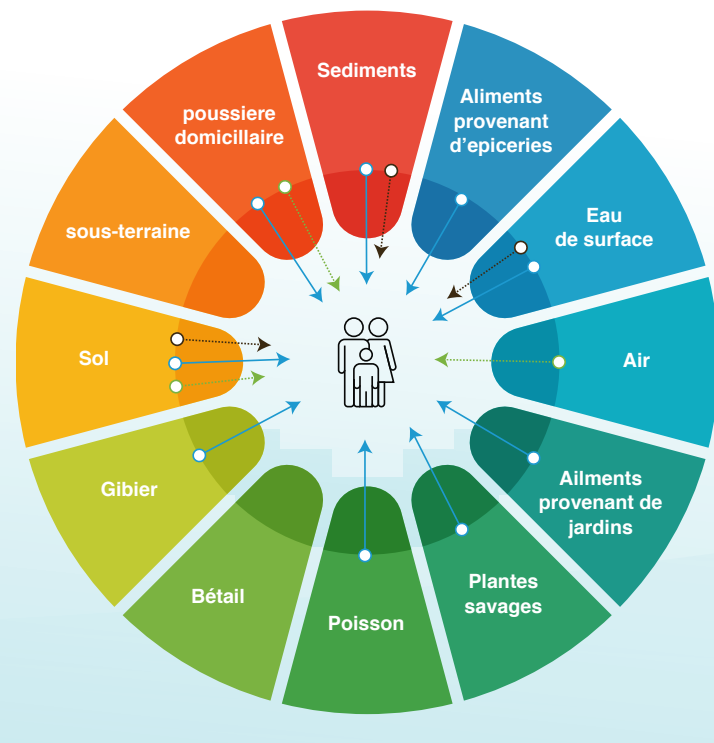
Une évaluation des risques, effectuée en 2006, n'a trouvé aucun risque important pour la santé publique provenant du site. Une évaluation de suivi en 2010 a confirmé ces résultats; cependant, les résidents locaux s'inquiètent. Dans son rapport d'évaluation environnementale, la Commission de révision de la vallée du Mackenzie a recommandé une Évaluation indépendante des risques pour la santé humaine (ERSH) afin de répondre aux préoccupations du public.

Évaluation des risques actuelle

En juin 2016, la Canada North Environmental Services (CanNorth), une entreprise appartenant à des Autochtones possédant une vaste expérience dans l'évaluation des risques et la communication des questions environnementales, a été retenue pour mener l'ERSHE. CanNorth a travaillé en étroite collaboration avec les intervenants, y compris le groupe de travail de la mine et le Comité consultatif des Premières Nations des Dénés Yellowknifes (YKDFN) sur la mine Giant, tout au long du processus d'évaluation des risques.

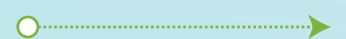
L'ERSHE a porté sur plusieurs possibilités d'exposition à de l'arsenic et d'autres contaminants dans la communauté. Ces possibilités incluaient de la terre et de la poussière, l'eau potable, les liasses dans les sédiments ainsi que la consommation d'aliments traditionnels et les plantes médicinales de la région. L'ERSHE a estimé la quantité d'aliments locaux consommés par les résidents et l'emplacement de ces aliments. Des renseignements sur la nourriture traditionnelle et des échantillons recueillis par les résidents locaux ont été utilisés dans l'ERSHE. Le rapport a également tenu compte de la proportion d'aliments consommés provenant d'épicereries.

L'ERSHE a examiné plusieurs possibilités d'exposition à de l'arsenic et d'autres contaminants pour la faune sur le site de la mine Giant.



LÉGENDE

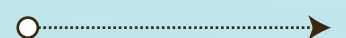
Voie d'inhalation



Voie d'ingestion



Dermique



RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS ET DE LA MÉTHODOLOGIE

Conclusions de l'Évaluation des risques

L'ERSHE a permis de déterminer que les contaminants ont été émis dans les environs lors des activités antérieures de la mine Giant. Les risques pour la santé humaine associés à l'arsenic et d'autres contaminants émis lors des activités antérieures sont identifiés comme étant faibles à très faibles, ce qui est compatible avec les risques d'un tomodensitogramme ou de radiographies dentaires.

L'ERSHE a démontré que l'assainissement permettra d'améliorer les conditions environnementales à la mine Giant, cependant il pourrait y avoir des risques pour les petits animaux sur le site. Dans la baie de Yellowknife, de faibles risques pour les petits insectes dans les sédiments ont été trouvés, mais ces conditions s'améliorent lentement.

L'ERSHE suggère un besoin de gestion et de suivi sur le site.

De quelle façon l'ERSHE a-t-elle été effectuée?

L'ERSHE a été très minutieuse. En fait, plus de données et de renseignements que ce qui est généralement requis pour une évaluation de ce type ont été analysés.

L'ERSHE a pris en compte :

- **Qui est exposé?** Ceci inclut les personnes vivant dans la région de Ndilo et Dettah, Latham Islande, la ville de Yellowknife et Ingraham Trail. L'utilisation récréative d'autres territoires, tels que le Fred Henne Territorial Park, a également été considérée.
- **À quoi sont-ils exposés?** L'arsenic s'est avéré être le principal contaminant préoccupant avec l'antimoine et quelques autres contaminants, comme le cadmium et le plomb.
- **De quelle façon sont-ils exposés?** Les moyens possibles par lesquels les humains sont exposés à des contaminants ont été considérés. À titre d'exemple, être exposé par la consommation de poisson, de nourriture locale, ou être en contact avec le sol ou les sédiments. Les résultats des analyses effectuées en laboratoire de poissons, de nourriture traditionnelle, de l'eau, du sol et de sédiments ont été utilisés pour calculer les risques potentiels.

L'ERSHE a réalisé deux études pour collecter les données nécessaires :

- **Programme d'échantillonnage d'aliments traditionnels (2016 et 2017) :** Ce programme a permis de prélever des échantillons de poissons, de gibier, de baies, de champignons, d'oiseaux et d'autres plantes. Des bénévoles de Yellowknife, Dettah et Ndilo ont fourni des échantillons d'aliments traditionnels et de plantes médicinales récoltés dans la région.
- **Enquête sur l'alimentation (début 2017) :** L'Enquête l'alimentation a été réalisée pour déterminer la quantité de nourriture que les membres des YKDFN et des communautés métisses ont consommée et l'endroit où ils ont obtenu leur nourriture. Des réunions communautaires avec les YKDFN ont eu lieu au début de 2017.

Au même moment, une enquête a été envoyée à la communauté métisse. Tous les renseignements ci-dessus ont été regroupés pour déterminer les risques actuels ainsi que les risques futurs potentiels suivant l'assainissement de la mine Giant.

